

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

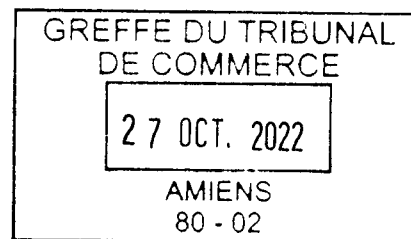
**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00234 Numéro SIREN : 337 784 342 Nom ou dénomination : HESDIN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/008125

HESDIN DISTRIBUTION – H.D.
Société par actions simplifiée
au capital de 782.316 €
Siège social : 40 Rue Gambetta
80800 CORBIE
337 784 342 RCS AMIENS



**EXTRAIT DU TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES LORS DES DECISIONS DE
L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26 AOUT 2022**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 467 784.96 € au compte « autres réserves ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 26
AOUT 2022**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 467 784.96 € au compte « autres réserves ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise : SAS HESDIN DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 40 rue Gambetta		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 3 7 7 8 4 3 4 2 0 0 2 4 4		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 28022022	N-1 28022021					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI		184 910	184 910	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	8 945	8 945		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 869 766	1 559 212	310 554	425 958
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	56 481		56 481	56 481	
TOTAL (II)		BJ	BK	2 120 102	1 568 157	551 945	667 350	
Matières premières, approvisionnements		BL	BM					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	4 292 116	84 374	4 207 742	3 706 268
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	52 712		52 712	98 939
		Autres créances (3)	BZ	CA	45 145		45 145	36 476
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	189 453		189 453	234 285
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	25 652		25 652	22 813	
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 605 078	84 374	4 520 704	4 098 781	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	6 725 181	1 652 531	5 072 650	4 766 131	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 174	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS HESDIN DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 782 316)	DA	782 316	782 316
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	78 232	78 232
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 342 548	1 051 402
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	467 785	291 145
	Subventions d'investissement	DJ	10 906	14 444
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 681 787	2 217 539
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	185 243	255 379
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 938 708	1 984 711
	Dettes fiscales et sociales	DY	264 736	294 582
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 175	13 919
TOTAL (IV)	EC	2 390 863	2 548 592	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	5 072 650	4 766 131	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 274 493	2 363 349
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HESDIN DISTRIBUTION							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 083 191	FB		FC	7 083 191	6 836 702	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	38 751	FH		FI	38 751	31 316	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 121 942	FK		FL	7 121 942	6 868 018	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	113 136		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	33 121	13 520	
	Autres produits (1) (11)					FQ	66	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 268 265	6 881 540	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 452 748	3 880 568	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(535 157)	44 688	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 425 289	1 303 519	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	110 820	133 756	
	Salaires et traitements *					FY	875 958	805 930	
	Charges sociales (10)					FZ	128 708	130 744	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	127 840	143 442
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	33 683	701
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	61 034	43 138	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 680 922	6 486 487		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	587 343	395 053		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 218	5 918	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	3 218	5 918	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 218)	(5 918)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	584 125	389 135		

Désignation de l'entreprise SAS HESDIN DISTRIBUTION										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	14 055	17 009	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	8 810	3 537	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	22 865	20 546	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	8 498	4 595	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	4 941		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG		2 689	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	13 439	7 284	
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	9 426	13 262	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	125 766	111 252	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	7 291 130	6 902 086	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	6 823 345	6 610 940	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	467 785	291 145	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY	26 100	24 100	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IJ		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									IK	1 370	3 338
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX	3 053	2 558
	(9)	Dont transferts de charges									RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									RD		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	33 121	13 520
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9									A3		
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									A4	60 917	42 641
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels										13 439		22 865	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 072 650 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 7 291 130 euros** et un total **charges de 6 823 345 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 467 785 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/03/2021** et finit le **28/02/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

I.F.C.

Un contrat a été souscrit auprès du CREDIT AGRICOLE le 28/02/2018, la valeur du fonds à la date de cloture était de 5.910 €. Il n'a pas été constaté de versement sur l'exercice clos le 28/02/2022.

Evénements significatifs de l'exercice :

L'exercice a été marqué (comme l'exercice précédent) par la crise mondiale liée à la pandémie de COVID 19. Suite aux fermetures administratives, les magasins ont fermés en moyenne 41 jours sur l'exercice (86 jours en N-1). La société a bénéficié de mesures d'aides d'urgences mise en place par le gouvernement, à savoir :

- Fonds de solidarité : 113.136 €
- Activités partielles : 48.551 €.

et également d'abandons de loyers par certains bailleurs.

Fonds Commercial

	28/02/2022	Observations
Achetés avec protection juridique	78 196	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	106 714	
TOTAL	184 910	

Les fonds de commerces ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur, Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage des fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 28/02/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	184 910					184 910
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	184 910					184 910
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	8 945					8 945
	Instal., agencement, aménagement divers	1 771 359		17 376		13 002	1 775 733
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	94 033					94 033
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 874 337		17 376		13 002	1 878 711	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	56 481					56 481
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	56 481					56 481
TOTAL		2 115 728		17 376		13 002	2 120 102

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 28/02/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	8 945			8 945
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 357 141	122 776	8 061	1 471 857
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	82 292	5 063		87 356
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 448 379	127 840	8 061	1 568 157
TOTAL		1 448 379	127 840	8 061	1 568 157

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		28/02/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	56 481	1 174	55 307
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	52 712	52 712	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 947	23 947	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	21 198	21 198	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	25 652	25 652	
TOTAL DES CREANCES		179 991	124 683	55 307
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		28/02/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	185 243	68 873	116 370	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 938 708	1 938 708		
	Personnel et comptes rattachés	99 666	99 666		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 313	49 313		
	Impôts sur les bénéfices	45 708	45 708		
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 268	7 268		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	62 781	62 781		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	2 175	2 175		
	TOTAL DES DETTES	2 390 863	2 274 493	116 370	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		70 136			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

	28/02/2022	28/02/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	415	20 779	(20 364)	-98,00
Autres créances	21 198	4 405	16 793	381,2
TOTAL	21 613	25 184	(3 571)	-14,18

Produits à recevoir (détail)
au 28/02/2022

Libellé	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	415
PLAFONNEMENT CET A RECEVOIR	21 198
Totalisation	21 613

Produits constatés d'avance (avec détail)

	28/02/2022	28/02/2021	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	2 175	13 919	(11 744) -84,37
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL	2 175	13 919	(11 744) -84,37

Produits constatés d'avance (détail) au 28/02/2022

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
PCA REDEV.LOCATION GERANCE			2 175		
Totalisation			2 175		

Charges à payer (avec détail)

	28/02/2022	28/02/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 051	122 351	(45 301)	-37,02
Dettes fiscales et sociales	164 467	157 507	6 960	4,42
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	241 518	279 858	(38 341)	-13,70

Charges à payer (détail)

au 28/02/2022

Libellé	Montant
FRS FNP ACHATS	11 020
FRS FNP HONORAIRES	8 628
FRS FNP ELECTRICITE & GAZ	17 778
FRS FNP FRAIS INVENTAIRES	4 177
FRS FNP FRAIS IMPLANTATION	877
FRS FNP CHARGES LOCATIVES	28 111
FRS FNP LOCATION IMMOBILIERE	4 817
FRS FNP INTERETS DETTE FOURNISSEUR	1 643
PROV CONGES A PAYER	74 500
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL A PAYER	7 439
CHARGES SOCIALES A PAYER	2 910
PROV CHARGES S/CONGES A PAYER	17 150
ETAT CAP TAXES CET	12 150
ETAT CAP TAXE APCDNA	226
ETAT CAP TAXE SUR PUB	2 534
ETAT CAP TASCOM	47 558
Totalisation	241 518

Charges constatées d'avance (avec détail)

	28/02/2022	28/02/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	25 652	22 813	2 839	12,44
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	25 652	22 813	2 839	12,44

Charges constatées d'avance (détail) au 28/02/2022

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA LOCATIONS IMMOBILIERES			15 672		
CCA MAINTENANCE			2 780		
CCA MEDECINE DU TRAVAIL			1 570		
CCA TELESURVEILLANCE			2 120		
CCA DROITS D AUTEURS			3 510		
Totalisation			25 652		

Capital social

		28/02/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		43 462,00	18,0000	782 316,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		43 462,00	18,0000	782 316,00

Engagements financiers

	28/02/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Caution solidaire de CAMPHEs/empt 303K€ au CAG (déblocage partiel) dû à la clôture			118 530
Caution solidaire de CAMPHEs/empt 60k€ au CDN dû à la clôture			13 161
			131 691
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Nantissement fds de commerce DOULLENS/empt CIC 75k€ dû à la clôture		30 895	
Nantissement fds de commerce FLIXECOURT/empt CIC 55k€ dû à la clôture		22 657	
		53 552	
Total des engagements financiers (1)		53 552	131 691
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Annexe libre

ENGAGEMENT DE RETRAITE :

Les engagements "indemnités fin de carrière" à la date du 28/02/2021 sont les suivants :

- droits acquis à la date du 31/12/2020 pour un total de 41.027 €

Evénements postérieurs à la clôture

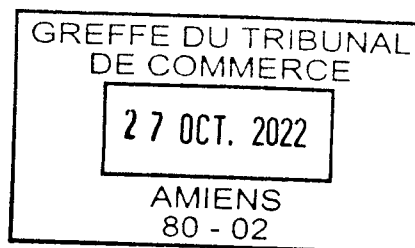
Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. En raison de la nature de son activité, le 16 mars 2020 l'entreprise a dû fermer tous ses établissements et par conséquent n'a pas généré de chiffre d'affaires à compter de cette date et jusqu'au 11 mai 2020 date de réouverture.

Liasse Fiscale

EXPERIAL
CONSEIL

EXERCISE



« HESDIN DISTRIBUTION – H.D. »

S.A.S. au capital de 782 316 €

40 rue Gambetta
80800 CORBIE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2022

« HESDIN DISTRIBUTION »

SAS au capital de 782 316 €

40 rue Gambetta

80800 CORBIE

337 784 342 RCS AMIENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28/02/2022

A l'Associée Unique HESDIN DISTRIBUTION,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associée Unique, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de la SAS HESDIN DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 28/02/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS HESDIN DISTRIBUTION à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mars 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evènements significatifs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant les mesures dont a bénéficié la société pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19.

4. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société, tels que définis en annexe, nous avons été conduit plus particulièrement à vérifier, par la mise en œuvre de diligences destinées à s'assurer de l'exhaustivité du chiffre d'affaires comptabilisé, le caractère approprié des principes, règles et méthodes comptables retenues.

L'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises, nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société et avons vérifié par sondage sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

6. Information résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société HESDIN DISTRIBUTION à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

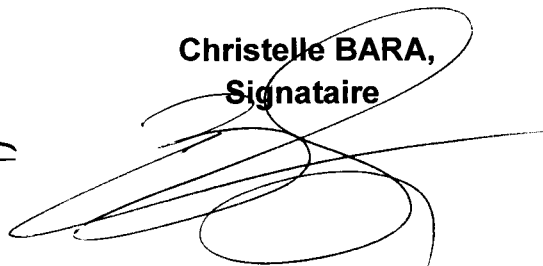
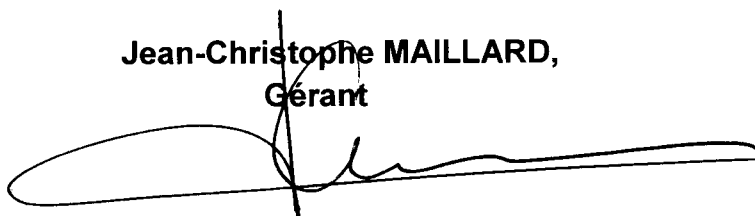
Fait à Saint Martin Boulogne,
Le 11 Août 2022

EXPERIAL CONSEIL

*Société de Commissaires aux comptes
Inscrite sur la liste nationale des
Commissaires aux comptes,
Rattachée à la CRCC des Hauts-de-France*

Jean-Christophe MAILLARD,
Gérant

Christelle BARA,
Signataire



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.